

Huîtrier pie, *Haematopus ostralegus* (Linné, 1758)

Synonyme : Pie de mer

Classification (Ordre, Famille) : Charadriiformes, Haematopodidés

Description de l'espèce

L'Huîtrier pie est un des limicoles les plus faciles à reconnaître en raison du contraste entre le dos et le dessus des ailes noir et le dessous du corps blanc. Le bec sombre chez les jeunes prend une couleur orange de la base vers la pointe au fur et à mesure de la maturité des oiseaux. Dans le même temps, les pattes gris noir virent progressivement au rose chair. En hiver, les oiseaux portent un collier blanc qui caractérise également les jeunes oiseaux et en été les non reproducteurs.

Les deux sexes ont un plumage semblable mais une taille légèrement différente, la femelle étant plus grande que le mâle, différence sensible au niveau du bec (78,4 mm contre 69,6 mm [bg7]).

La mue se déroule après la reproduction (juillet) et se prolonge jusqu'à l'automne. Une seconde période de mue, moins complète s'effectue de janvier à mars et permet aux jeunes adultes de perdre le collier blanc qui caractérise les non reproducteurs.

La voix comprend surtout des cris aigus et forts (JCR, CD2/pl.26).

Longueur totale du corps : 40 à 45 cm. Poids : 480 et 610 g [bg7].

Difficultés d'identification (similitudes)

Aucune confusion n'est possible en Europe où l'Huîtrier pie est le seul représentant d'un genre comportant huit espèces à travers le Monde.

Répartition géographique

Cosmopolite, l'Huîtrier pie présente une répartition essentiellement littorale en Europe du Nord et de l'Ouest (Mer blanche, Mer de Barents, Mer du Nord, Baltique et Nord Est Atlantique). Seuls quelques noyaux de reproducteurs sont notés le long des côtes méditerranéennes de l'Espagne, de la France, de l'Italie et de la Grèce. A l'origine essentiellement littorale, l'espèce a progressivement conquis les zones terrestres, notamment aux Pays-Bas et dans les Iles britanniques.

En France, l'Huîtrier pie se reproduit principalement en Bretagne et en Normandie et il ne compte que quelques dizaines de couples pour les autres régions. Les principaux sites de nidification sont les îles Chausey, l'île d'Ouessant, l'archipel de Molène, les baies de Morlaix et de Carantec et la Camargue.

En hiver, la distribution reste littorale. La majorité des effectifs stationne en mer des Wadden et dans les grands sites littoraux des îles Britanniques. Un contingent de moindre importance hiverne en France, en Espagne et au Portugal. Quelques milliers d'oiseaux gagnent les côtes africaines.

Biologie

Ecologie

L'Huîtrier pie est à l'origine un oiseau typique des rivages marins. Répandu dans tous les estuaires et les baies, à condition qu'elles ne soient pas trop vaseuses, il affectionne également les côtes rocheuses, particulièrement celles où les moules sont abondantes. En période de reproduction, les îlots, les hauts de plage, les champs et les pâtures accueillent les couples tandis que les oiseaux non reproducteurs restent sur les zones d'alimentation exploitées l'hiver. Seuls les plus âgés, qui ne se reproduisent pas faute de territoire ou de partenaire, séjournent à proximité immédiate des zones de reproduction, dans l'optique de conquérir l'un ou l'autre en cas de défection d'un des partenaires d'un couple [17]. L'Huîtrier pie habite aussi la périphérie des lagunes en Méditerranée, les salins exploités ou abandonnés, et peut même nicher dans certains milieux cultivés à fort dérangement au printemps, comme les champs d'asperges de Petite Camargue gardoise [J. ROCHE, comm. pers.].

A l'échelle des sites occupés, la taille des effectifs hivernants est liée à la surface totale des estuaires et baies, mais également, lors des vagues de froid, à la superficie des vasières. Les effectifs de janvier ne sont dépendants de la surface des réserves que dans la moitié nord de la France [14].

Comportements

L'Huîtrier pie est un limicole diurne pouvant s'alimenter la nuit avec pratiquement le même succès [10]. Il est généralement farouche et crie volontiers lorsqu'il est dérangé. Grégaire l'hiver, il est territorial en saison de reproduction. Sur la façade atlantique, son rythme de vie hors période de reproduction est essentiellement dicté par les marées qui permettent ou non l'accès aux zones d'alimentation. Les surfaces offertes (vasières...) et l'importance des ressources alimentaires influent sur les densités d'oiseaux et leurs effectifs. La diminution de leurs proies principales, moule *Mytilus edulis* ou coque *Cerastoderma edule*, conduit les oiseaux à exploiter d'autres proies ou à

changer de site [16]. Toute augmentation de leur densité accroît le niveau d'agressivité entre les oiseaux qui consacrent alors moins de temps à la recherche alimentaire et en diminue le succès [15].

Après la reproduction et pendant la période hivernale, les oiseaux se regroupent sur les vasières intertidales, avec des effectifs particulièrement importants en mer des Wadden et sur différentes zones estuariennes du Royaume-Uni. Si les oiseaux insulaires ont tendance à se déplacer peu, les continentaux effectuent des mouvements vers le sud en fonction de la météorologie et des disponibilités alimentaires. Les oiseaux gagnent leurs zones d'hivernage de juillet à novembre. Certains adultes reproducteurs retourneront occuper leurs zones de reproduction dès le mois de janvier, mais la migration pré-nuptiale se déroule essentiellement en février et mars.

Près de 48% des oiseaux repris en France ont été bagués aux Pays-Bas, pour seulement 21,7% d'oiseaux originaires des Îles Britanniques. Les reprises de bagues britanniques prouvent que le trajet vers les zones d'hivernage n'est pas le même selon l'âge de l'oiseau : les adultes sont retrouvés dans les trois départements du nord de la France (Nord, Pas-de-Calais, Somme) alors que les jeunes sont plus nombreux à l'Ouest et au Sud à partir du département de la Manche. Il y a probablement là une différence due à l'expérience, les adultes traversant la Manche vers l'Est pour rejoindre les zones les plus proches de leurs sites de nidification, les jeunes suivant une voie de migration plus directe vers le Sud-Est [13].

Reproduction et dynamique de population

La reproduction débute en mars. L'espèce est monogame bien que la polygynie (un mâle et deux femelles) ait été constatée. Le couple est généralement uni pour la vie. Le nid est une simple cuvette au sol, garni de brindilles et de tout ce que les oiseaux peuvent trouver à proximité immédiate. Sa construction peut débuter en mars. La ponte unique (seuls quelques couples remplacent une première ponte détruite), s'échelonne du début avril au début mai sur le banc d'Arguin (Gironde) et à la mi-mai dans la Somme [18 ; bg72]. Elle compte trois œufs, rarement deux ou quatre, exceptionnellement cinq, couvés 24 à 27 jours par les deux parents, jusqu'à 35 jours par mauvaises conditions météorologiques. L'éclosion est pratiquement synchrone, ce qui n'empêche pas la mise en place d'une hiérarchie sociale dans laquelle les oiseaux les plus forts présentent des chances de survie supérieures au reste de la couvée. Fait rare chez les limicoles, les jeunes sont nourris par les parents [8] jusqu'après leur envol, parfois pendant plusieurs mois. L'acquisition des plumes s'acquiert durant 28-35 jours mais l'envol n'intervient guère avant 35 à 40 jours.

En France, 47 à 63% des œufs éclosent et 25 à 31% donnent un jeune prêt à l'envol, soit pour un couple une production de 0,4 à 1,6 jeunes par an. A moins d'un jeune par couple, le succès de la reproduction est faible et, sur l'île de Béniguet, espace naturel pourtant protégé, il ne permet même pas d'assurer un recrutement local, ce qui laisse à penser que d'autres paramètres déterminent la dynamique des populations [17].

La mortalité moyenne pendant la première année est de 36%. Elle se stabilise ensuite entre 10 et 16% selon les populations étudiées. Les oiseaux n'atteignent leur maturité sexuelle qu'à l'âge de trois à quatre ans, voire plus, mais leur espérance de vie est alors grande, des individus pouvant vivre une vingtaine d'années, certains pouvant dépasser trente ans. La longévité maximale observée est de 43 ans [bg59].

Régime alimentaire

L'Huîtrier pie était un consommateur d'huîtres lorsque celles-ci existaient à l'état sauvage sur les côtes européennes. La consommation de ce bivalve n'est désormais que rarement signalée [6] sauf sur les secteurs ostréicoles français de la Baie de Morlaix, dans l'Île de Ré et à Marennes Oléron.

Les oiseaux européens sont surtout des consommateurs de moules et de coques mais d'autres bivalves peuvent être ingérés plus ou moins régulièrement selon les sites et les époques. Les jeunes oiseaux dont la pointe du bec est encore trop tendre pour ouvrir les coquilles capturent des vers marins, notamment des *Nereis diversicolor*, qui peuvent également consommer les oiseaux plus âgés, notamment en cas de pénurie de bivalves.

En hiver, les femelles adultes consommatrices de moules essaient d'acquiescer une masse corporelle supérieure aux mâles adultes, en vue d'augmenter le succès de la prochaine reproduction et leur taux de survie [4].

Différentes études menées dans les îles Britanniques, aux Pays-Bas et en France indiquent que la prédation sur les bivalves est réelle mais n'atteint pas des quantités telles que l'Huîtrier pie soit un concurrent important pour les pêcheurs. L'essentiel des coques consommées est d'ailleurs d'une taille inférieure à celle des coques autorisées à l'exploitation [11].

Habitats de l'Annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

1130 - Estuaires (Cor. 11.2 et 13.2)

1140 - Replats Boueux ou sableux exondés à marée basse (Cor. 14)

1150*- Lagunes côtières (Cor. 21)

1160 - Grandes criques et baies peu profondes (Cor. 12)

1170 - Récifs (Cor. 11.24 et 11.25)

Statut juridique de l'espèce

En Europe, la chasse de l'Huîtrier pie n'est autorisée qu'en France. L'espèce est inscrite à l'annexe II de la Directive Oiseaux, à l'annexe III de la Convention de Berne et listée en catégorie C1 de l'AEWA (populations d'Europe/du sud et de l'ouest de l'Europe et du nord-ouest de l'Afrique).

Présence de l'espèce dans les espaces protégés

Les espaces naturels protégés fréquentés par l'espèce en hiver sont essentiellement des réserves naturelles (baies de St Brieuc, de l'Aiguillon, Lilleau des Niges...) et des réserves de chasse maritime (baie du Mont St Michel, golfe du Morbihan...). En période de reproduction, les sites occupés sont dans l'ensemble moins protégés, certains bénéficiant cependant du statut de protection de ZPS (Camargue, lagunes littorales du Languedoc-Roussillon...) ou encore de réserve naturelle (baies de St Brieuc).

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Le statut de conservation de l'Huîtrier pie est favorable en Europe [bg2]. La population européenne reproductrice est estimée entre 300 000 et 450 000 couples [bg2]. La population totale ouest européenne est estimée à 1 027 000 individus [1 ; bg63].

En France, il fait partie des espèces considérées comme rares en nidification, avec un statut favorable en hiver [bg53]. Seuls 4,2% de l'effectif européen hiverne en France [14], tandis que 0,3 à 0,5% s'y reproduit [bg10].

La population nicheuse française est relativement bien connue. Elle était estimée à 790-850 couples au début des années 1980 [bg20], puis à 1 050 couples en 1995-1996 [bg10], avec 530 couples dans la seule Bretagne. Selon les premiers auteurs, le département du Finistère, et notamment les sites insulaires (archipel de Molène, Glénans, îlots de la baie de Morlaix, Béniguet), abrite près de 35% des couples nicheurs. Il est suivi de la Manche (Iles Chausey) avec 25% de la population française, puis des Côtes d'Armor (archipel de Bréhat, 50 couples). L'effectif français contribue faiblement à l'effectif européen en raison de la position de la France en limite de répartition et de nombreux dérangements (agriculture, tourisme et jusqu'à une époque récente, chasse estivale) que subissent les oiseaux pendant toute la durée de la reproduction tant sur certaines réserves qu'en dehors.

En hiver, les dénombrements de janvier révèlent une augmentation significative depuis 1980. Les effectifs récents dénombrés fluctuent entre 49 000 et 65 000 [bg42-non publié]. Dix huit sites accueillent l'essentiel des oiseaux en France [14]. Sept d'entre eux ne montrent aucune tendance d'évolution : Baie de Canche, Baie des Veys, Baie du Mont Saint Michel, Baie de Saint Brieuc, Estuaire de la Loire, Baie de l'Aiguillon, Bonne Anse. Six présentent une tendance significative à l'augmentation : Estuaire de la Seine, Baie de Quiberon, golfe du Morbihan, baie de Bourgneuf, Marennes Oléron, bassin d'Arcachon). Les autres sites montrent des fluctuations mal définies, avec des phases d'augmentation et de diminution : Estuaire de la Vilaine, Ile de Ré, Estuaire de la Somme, Baie de Morlaix, Traits du Croisic. Globalement, les effectifs hivernants en France montrent une tendance à l'augmentation, peut-être du fait de la surexploitation industrielle des coques dans les vasières néerlandaises de la mer des Wadden [7] qui pousserait les oiseaux à chercher leur nourriture plus au sud.

Menaces potentielles

Bien qu'apparemment importants au plan européen, les effectifs peuvent très rapidement connaître une phase de déclin. Aux Pays-Bas par exemple, le ramassage industriel des coquillages par la technique de succion du substrat élimine tous les coquillages sur de vastes zones où l'absence de phénomènes de bio-sédimentation nuit à l'installation du naissain nécessaire à la recolonisation. Des vasières auparavant accueillantes sont ainsi devenues inhospitalières, obligeant les oiseaux à rechercher d'autres sites d'hivernage [7].

En France, quelques problèmes de coexistence entre les pêcheurs de coquillages et les oiseaux semblent poindre, dans les Traits du Croisic et dans l'Estuaire de la Somme notamment, sites sur lesquels certains pêcheurs verraient d'un bon œil une augmentation des tirs sur ces oiseaux. Par ailleurs, le développement des activités de plein air provoque de nombreux dérangements synonymes d'envols inutiles, de temps perdu pour l'alimentation et donc de dépenses énergétiques qui peuvent s'avérer coûteuses et source de mortalité en cas de vague de froid [12].

Le prélèvement par la chasse n'est pas connu avec précision, mais est évalué entre 7 et 15% des limicoles prélevés durant la période de 1993 à 1999, soit environ 8 000 à 17 000 individus. Les fluctuations sont dues aux variations d'effectifs présents en hiver, selon les conditions climatiques. Le prélèvement effectué sur la façade atlantique était estimé entre 7 000 et 10 500 individus au début des années 1990 [bg34].

Quand les nicheurs terminent tardivement leur reproduction en août (par exemple trois sur la trentaine de couples qui nichent sur la réserve des Sept îles [9]), ils peuvent être dérangés par diverses activités, dont la chasse qui ouvre début août sur le DPM du littoral atlantique. La fréquence de cette reproduction tardive est mal connue.

En méditerranée, les menaces sont principalement le dérangement dû à l'augmentation de la fréquentation humaine (essentiellement touristique), la pression touristique et démographique croissante, et enfin l'urbanisation encore grandissante sur le littoral, les lagunes et l'arrière dune ainsi que le phénomène de « cabanisation ».

Propositions de gestion

En période de nidification, le maintien de la population nicheuse française ne sera possible que grâce à l'adoption de mesures de préservation et de contrôle des différentes activités qui se déroulent sur les espaces naturels. Ainsi, les gestionnaires des réserves doivent disposer des moyens réglementaires et humains nécessaires pour assurer un contrôle efficace de ces activités. Dans d'autres sites, la conclusion d'accords avec les propriétaires ou exploitants devrait permettre la mise en place d'un calendrier d'utilisation de l'espace qui prenne en compte les impératifs biologiques de l'espèce. Il pourrait être préconisé la mise en place de réserves de nidification sans activités récréatives (pêche, chasse...) sur les zones de reproduction, ou sur certains secteurs le report de l'ouverture de la chasse.

En zone maritime, l'arrêt de la chasse de mars au début des années 1980 et la mise en place d'un réseau de réserves maritimes à partir de 1968 ont montré leur intérêt en contribuant à augmenter les possibilités d'accueil des effectifs hivernants [bg19]. Ce réseau pourrait être adapté aux espaces fonctionnels pour l'espèce.

En période hivernale, des modèles commencent à définir la capacité d'accueil trophique d'un site. Une synthèse récente [2] montre qu'un estuaire doit disposer à l'automne de trois à huit fois la quantité de proies consommées au cours de l'hiver pour maintenir ses effectifs. De telles évaluations sont précieuses pour mettre en oeuvre une gestion des activités (pêche de loisirs, voire pêche professionnelle) évitant le pillage des ressources benthiques tout en assurant la survie des populations d'oiseaux hivernantes. En France, les populations hivernales des estuaires de la Somme et de la Seine font également l'objet d'une modélisation. Dans l'estuaire de la Seine, les mesures compensatoires (création d'une vasière) ne sont pas suffisantes, selon les prédictions du modèle, pour diminuer le taux de mortalité lié aux dérangements sur le reposoir [5]. Dans l'estuaire de la Somme, le modèle « dérangement » permet de conclure à la nécessité de mettre en place des restrictions d'accès importantes dans la Réserve Naturelle afin d'éviter que des vols fréquents des oiseaux n'augmentent leur mortalité [3].

Etudes et recherches à développer

En hiver, afin d'améliorer les conditions d'alimentation et de repos, il est nécessaire d'évaluer au niveau de chaque site d'importance, l'impact des diverses activités auxquelles sont exposées les huîtriers pies et de proposer une gestion locale compatible avec leurs exigences de tranquillité et de constitution des réserves énergétiques à cette période cruciale.

En période de nidification, il est urgent de préciser les facteurs limitants du succès de la reproduction, qu'ils soient d'ordre alimentaire, liés aux dérangements ou à la prédation.

Bibliographie

1. DELANY, S., SCOTT, D.A. & MARTAKIS, G. (2005).- *Report of the Conservation Status of Migratory Waterbirds in the Agreement Area*. Third Edition. Wetland International. 79 p.
2. GOSS-CUSTARD, J.D., STILLMAN, R.A., WEST, A.D., CALDOW, R.W.G., TRIPLET, P., LE V. DIT DURELL, S.E.A. & Mc GRORTY, S. (2003).- When enough is not enough : shorebirds and shellfishing. *Proceeding of the Royal Society B* **271**: 233–237.
3. GOSS-CUSTARD, J.D., TRIPLET, P., SUEUR, F. & WEST, A.D. (2006).- Critical thresholds of disturbance by people and raptors in foraging wading birds. *Biological Conservation* **127**: 88-97.
4. LE V. DIT DURELL, S.E.A., GOSS-CUSTARD, J.D., CALDOW, R.W.G., MALCOLM, H.M. & OSBORN, D. (2001).- Sex, diet and feeding method-related differences in body condition in the Oystercatcher *Haematopus ostralegus*. *Ibis* **143**: 107-119.
5. LE V. DIT DURELL, S.E.A., STILLMAN, R.A., TRIPLET, P., AULERT, C., ONO DIT BIOT, D., BOUCHET, A., DUHAMEL, S., MAYOT, S. & GOSS-CUSTARD, J.D. (2005).- Modelling the efficacy of proposed mitigation areas for shorebirds : a case study on the Seine Estuary, France. *Biological Conservation* **123**: 67-77.
6. LUNAIS, B. (1975).- *Caractéristiques et signification du comportement prédateur de l'Huîtrier pie Haematopus ostralegus sur l'Huître de culture Crassostrea gigas*. Mémoire DEA Ecologie, Université de Tours.
7. PIERSMA, T. & KOOLHAAS, A. (1997).- Shorebirds, shellfish(eries) and sediments around Griend, Western Wadden Sea, 1988-1996. *NIOZ-Rapport* **7**: 118.
8. SAFRIEL, U.N. (1981).- Social hierarchy among siblings in broods of the Oystercatcher *Haematopus ostralegus*. *Behavioral ecology and socio-biology* **9**: 59-63.
9. SORAT, F. & BENTZ, G. (2006).- *Réserve naturelle des Sept-Iles - Rapport d'activités 2006*. LPO / RNF, Ile Grande Pleumeur Bodou. 47 p.

10. SITTERS, H.P. (2000).- *The role of night-feeding in shorebirds in an estuarine environment with specific reference to mussel-feeding oystercatchers*. PH D. Thesis. 301 p.
11. TRIPLET, P. (1994).- Stratégie alimentaire de l'Huîtrier pie (*Haematopus ostralegus*) en baie de Somme. *Gibier Faune Sauvage* **11**(3): 235-248.
12. TRIPLET, P., BACQUET, S., LENGIGNON, A., OGET, E. & FAGOT, C. (1999).- Effets de dérangements sur l'Huîtrier pie *Haematopus ostralegus* en baie de Somme. *Gibier Faune Sauvage* **16**(1): 45-64.
13. TRIPLET, P., DEBACKER, R. & NOYON, C. (1987).- Origine et distribution des Huîtriers-pies *Haematopus ostralegus* repris en France. *Bulletin Mensuel de l'ONC* **116**: 38-43.
14. TRIPLET, P. & MAEHO, R. (2000).- L'huîtrier pie *Haematopus ostralegus* hivernant en France : évolution des effectifs et modalités d'occupation de l'espace. *Alauda* **68**(2): 109-122.
15. TRIPLET, P., STILLMAN, R.A. & GOSS-CUSTARD, J.D. (1999).- Prey abundance and the strength of interference in a foraging shorebird. *Journal of Animal Ecology* **68**: 254-265.
16. TRIPLET, P., SUEUR, F., FAGOT, C., OGET, E. & DESPREZ, M. (1999).- Réponses de l'Huîtrier pie *Haematopus ostralegus* à une diminution de sa ressource alimentaire principale en baie de Somme : la coque *Cerastoderma edule*. *Alauda* **67**(2): 145-153.
17. YESOU, P., BERNARD, F., MARQUIS, J., NISSER, J. & TRIPLET, P. (2001).- Reproduction de l'Huîtrier pie *Haematopus ostralegus* sur l'île de Béniguet, Finistère. *Alauda* **69**(4): 503-512.
18. YESOU, P., NISSER, J. & MARQUIS, J. (1995).- Biologie de la reproduction de l'Huîtrier pie en Bretagne. *Bulletin Mensuel de l'ONC* **200**: 4-13.